



« Inventaire et délimitation des Zones humides »

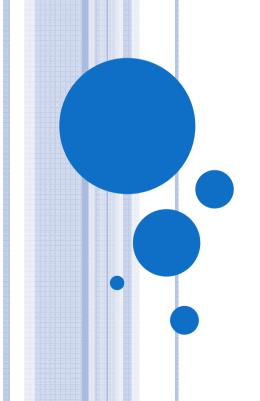
DES SAGE DU BASSIN DE LA SOMME

8 FÉVRIER 2013



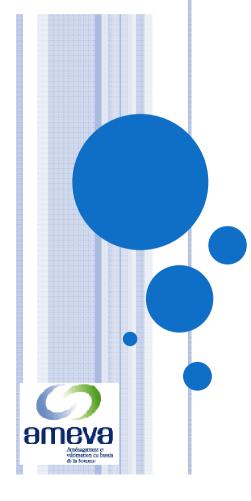












Ordre du jour

Présentation du bassin de la Somme et des 2 SAGE

Cadrage/Contexte

Présentation du cahier des charges

- Objectifs
- Périmètre d'étude
- o Echelle
- o Critère phyto-sociologique
- o Méthodologie
- o Fiches d'identité des ZH
- Identification des usages
- Rendu de l'étude
- o COPIL

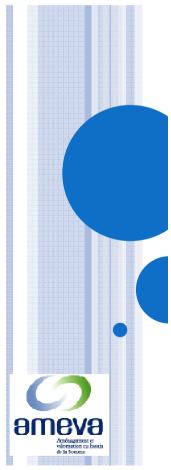
Déroulement de l'étude

- SAGE Haute Somme
- SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

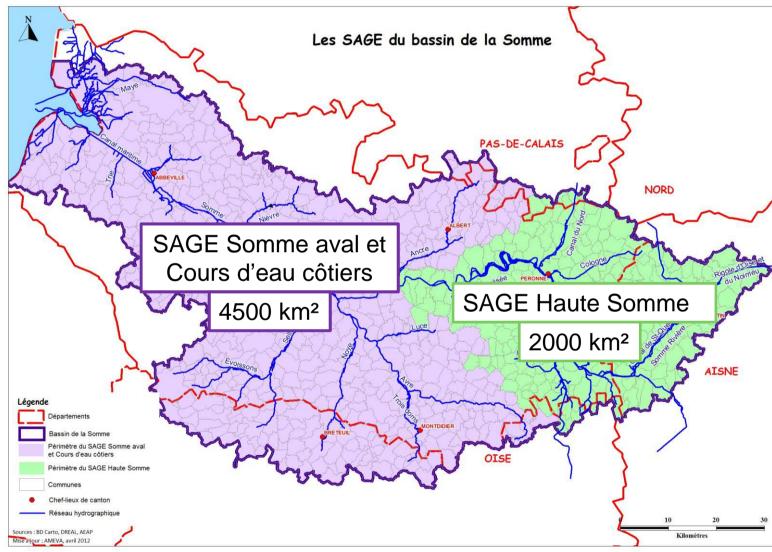
Utilisation de la délimitation et de l'inventaire des zones humides





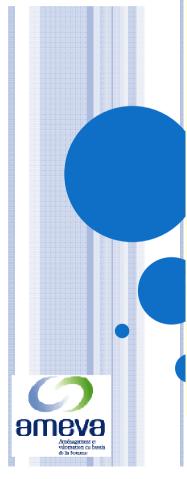


Présentation du bassin de la Somme et des 2 SAGE

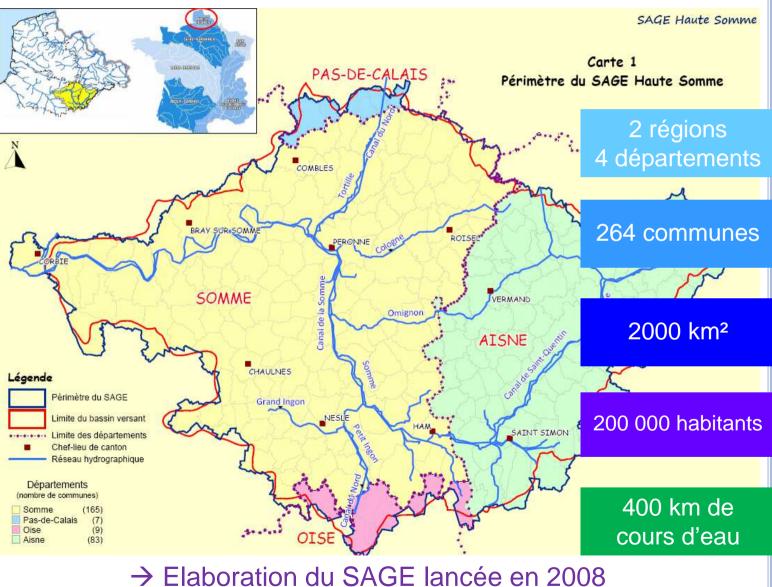








Présentation du bassin de la Somme et des 2 SAGE SAGE Haute Somme



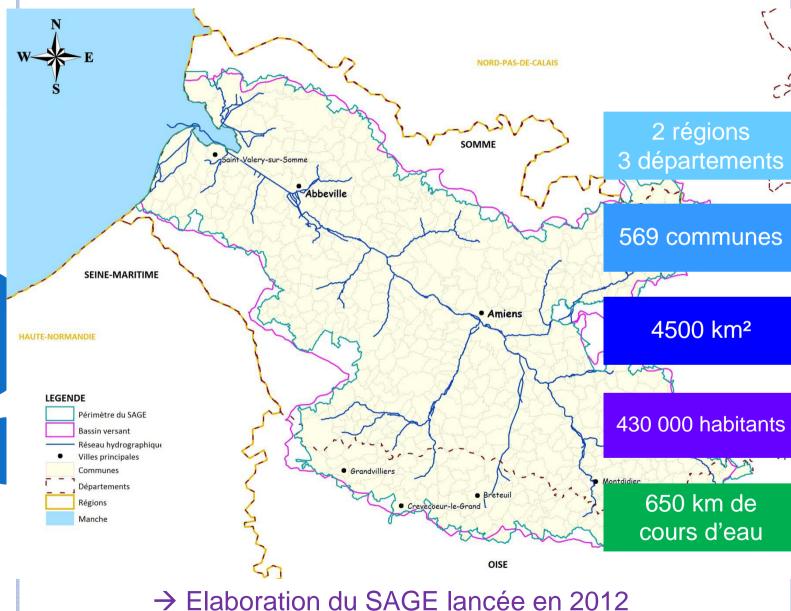






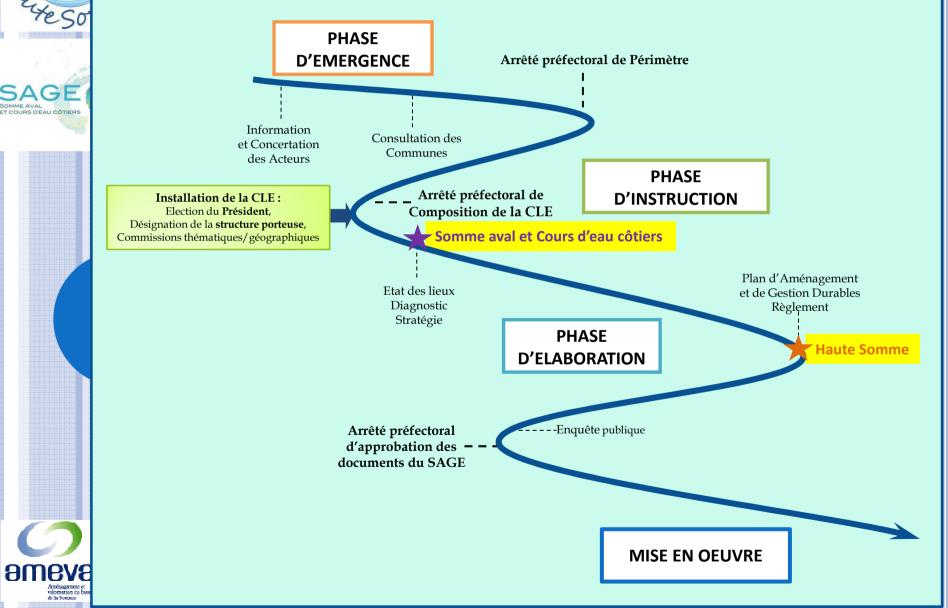
Présentation du bassin de la Somme et des 2 SAGE

SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers



Commission Locale de l'Eau

Etat d'avancement des SAGE du bassin de la Somme





Etude proposée dans le cadre des SAGE



○ <u>Délimitation</u> d'enveloppes de zones humides



= Caractérisation des enveloppes









Dans le SDAGE Artois-Picardie

Enjeu : Préservation et restauration des zones humides

Orientation 25 : Stopper la disparition, la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité

Disposition 42 : Les documents du SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs

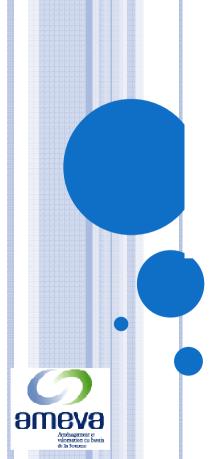
Carte 27 du SDAGE (p120) des Zones à dominante humide :











Contexte réglementaire

Arrêté ministériel du 24/06/2008 :

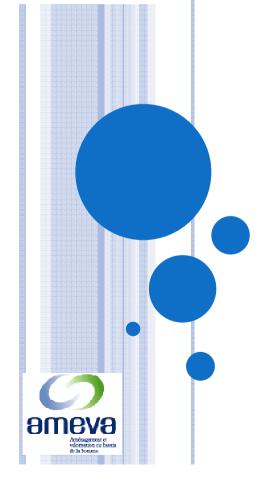
définit précisément les critères de délimitation des zones humides

Circulaire du 18/01/2010 :

Précise les critères pertinents utiles à leur délimitation

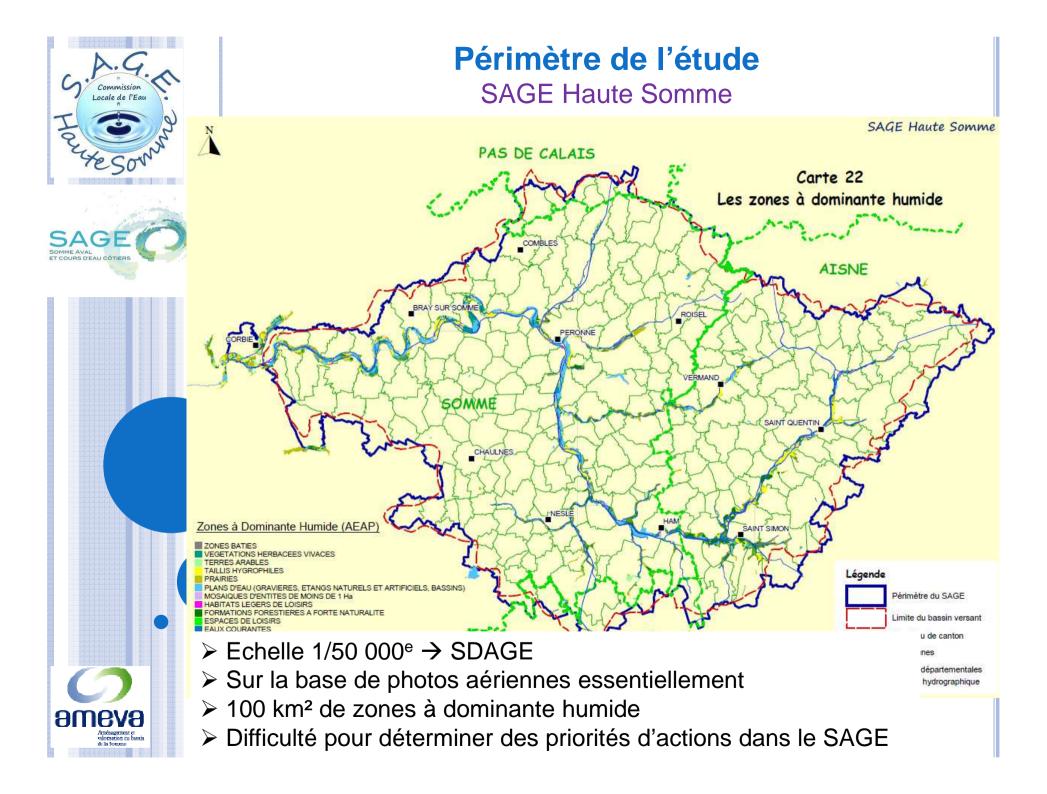


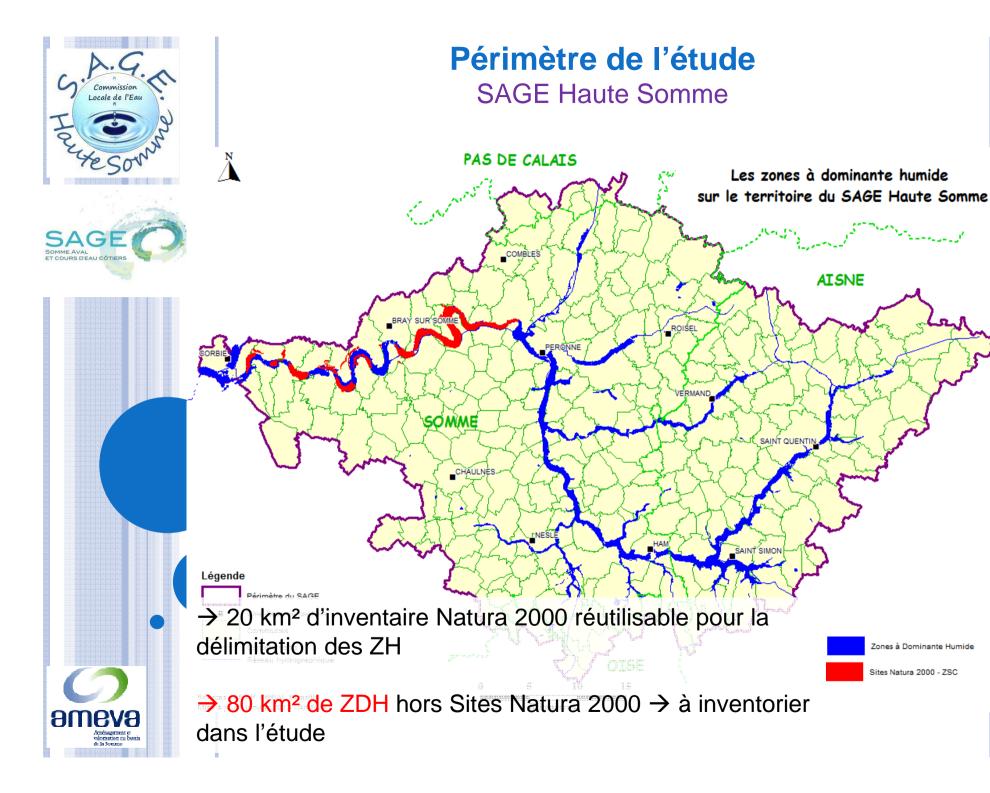




Objectifs de l'étude

- Amélioration de la connaissance
- Définition de priorités d'actions dans les documents des SAGE du bassin de la Somme
- Prise en compte des zones humides dans les documents d'aménagement et d'urbanisme

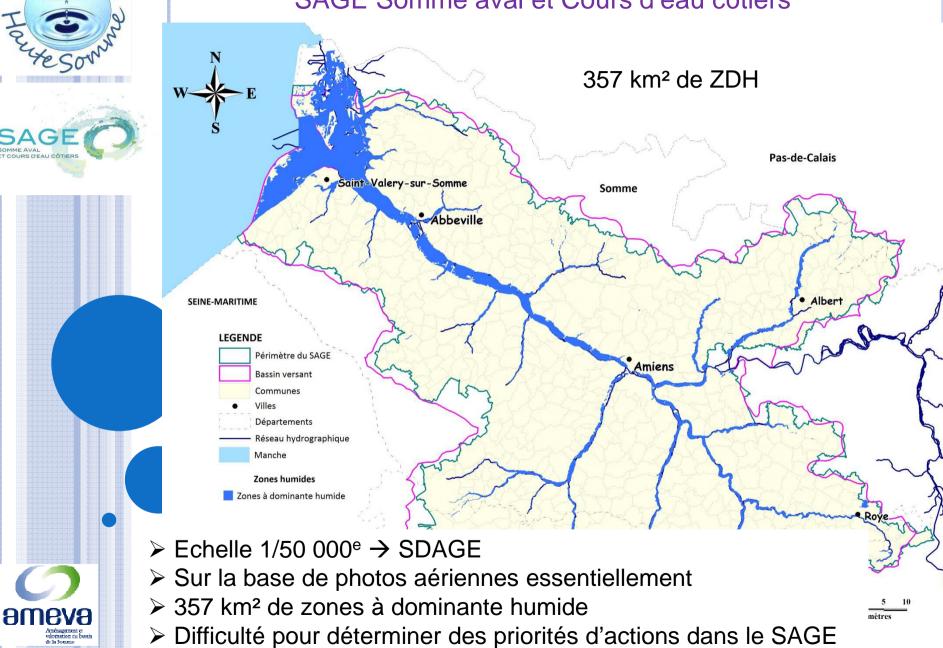


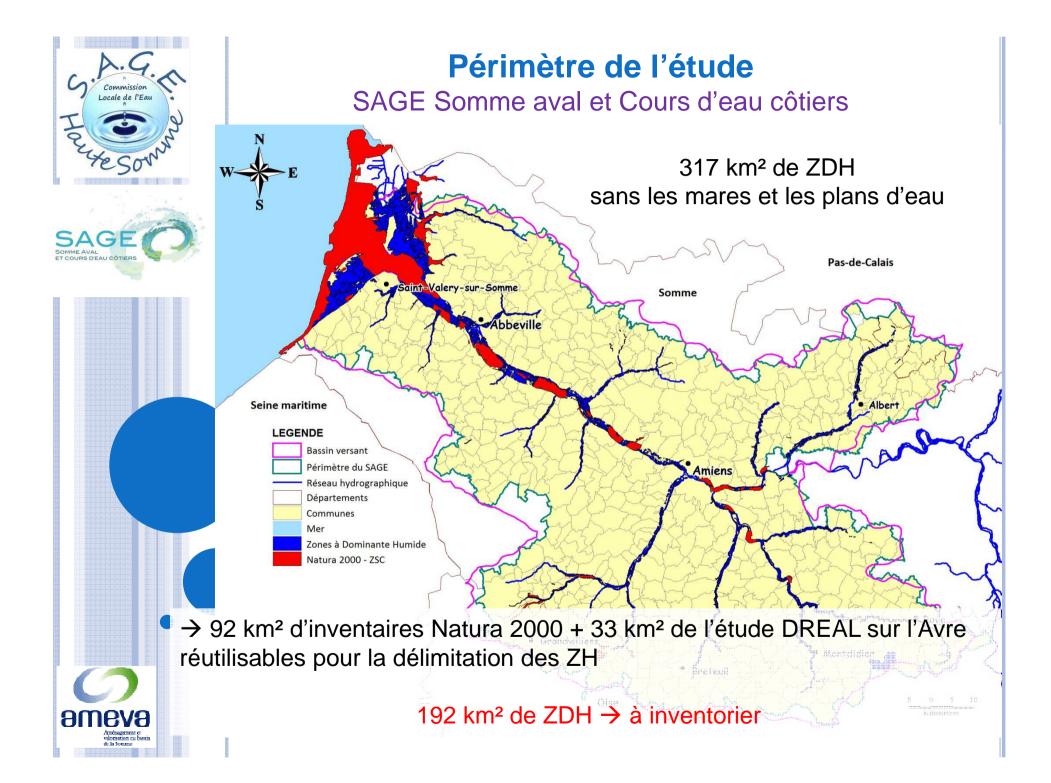




Périmètre de l'étude

SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers



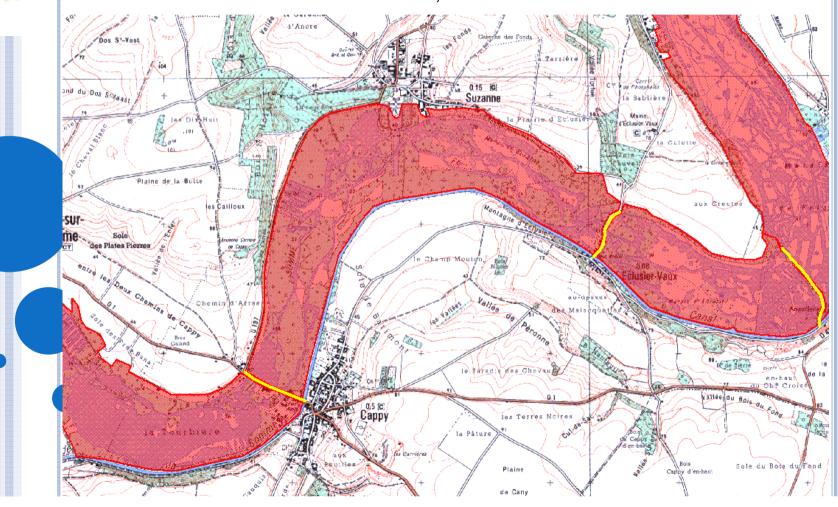






Travail préalable au lancement de l'étude

- Pré-délimitation des ZDH par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL), annexée au marché
- Découpage des ZDH en tronçons par l'AMEVA afin d'identifier le nombre de fiches ZH souhaitées, annexé au marché







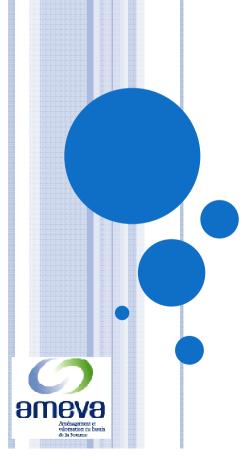


Niveau d'ambition 1/25 000ème

- ◆ Coût de l'étude
- Fonction des objectifs

Incertitude du « trait de crayon »

➡ Biais incontournable lié à la méthodologie choisie

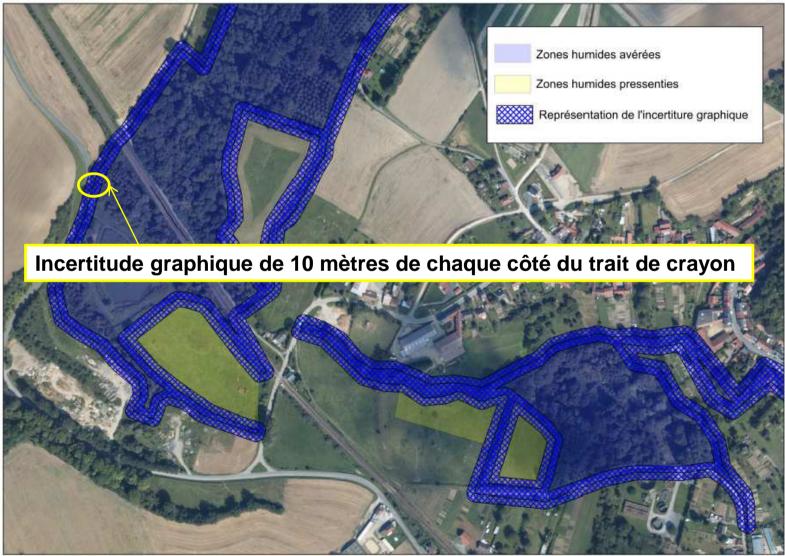




Echelle de travail

Exemple : Incertitude graphique sur la délimitation des ZH de l'Avre (DREAL Picardie)











Critère de délimitation de la zone humide

→ Critère phyto-sociologique (croisement végétation/habitat)

Définition d'une zone humide avérée

le critère phyto-socio est suffisant

Définition d'une zone humide pressentie

le critère phyto-socio est insuffisant

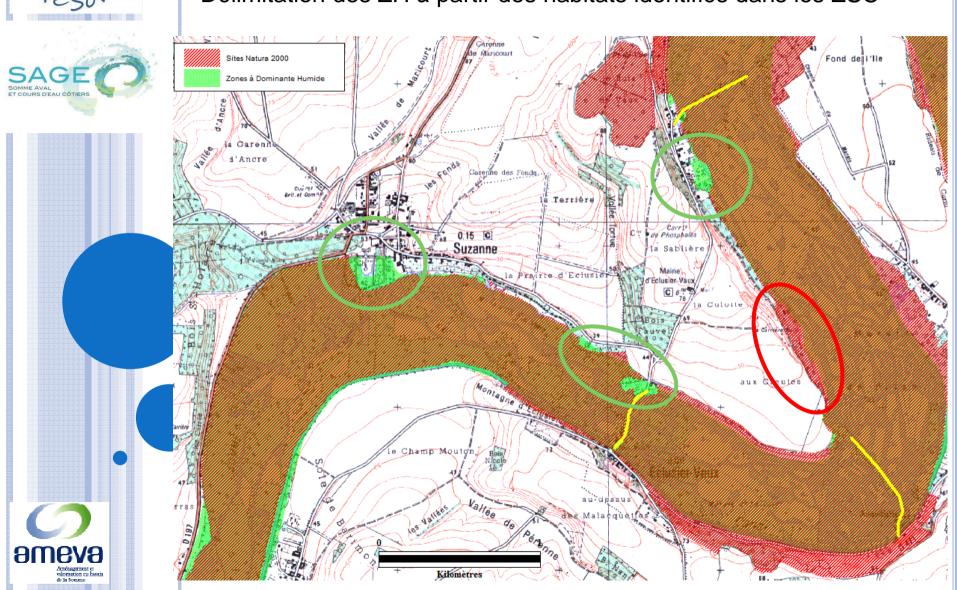
⇒ des sondages pédologiques pourront être proposés dans le rendu de l'étude





Méthodologie employée

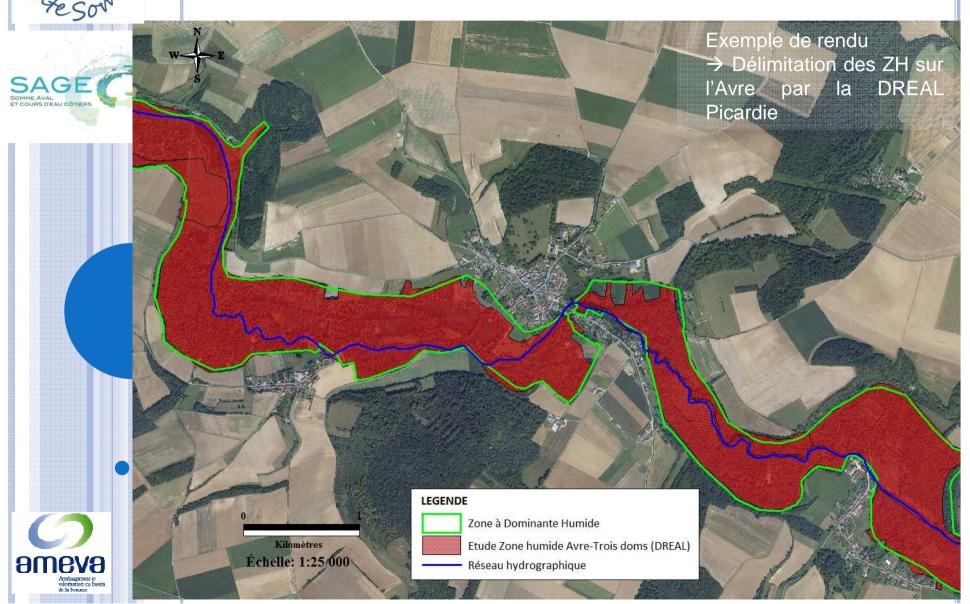
Délimitation des ZH à partir des habitats identifiés dans les ZSC





Méthodologie employée

Relevés de terrain sur les enveloppes de ZDH







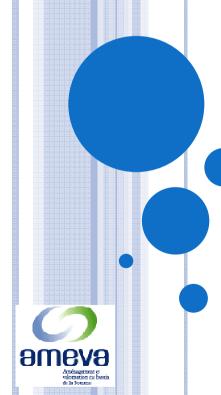


La fonctionnalité des ZH sera déterminée par « dires d'experts »

En collaboration avec le

 Conservatoire Botanique National de Bailleul - Mission Picardie

 Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie









→ 65 critères à renseigner si possible

✓ Identité de la ZH

- Communes concernées
- Masse d'eau
- Gestionnaires
- Etc.

✓ Description et fonctionnement

- Superficie/Localisation
- Inventaire végétation
- Usages (agriculture, pêche, chasse, tourisme, urbanisation, etc.)
- Etc.

✓ Evaluation

- Diagnostic fonctionnel hydraulique
- Menaces potentielles
- Etc.

✓ Orientations d'actions

Définition de secteurs prioritaires pour lancer des actions

✓ Cartes

- Référence de la carte
- Carte IGN associée à la ZH
- Etc.









Agriculture/Sylviculture/Elevage

Pêche/Chasse/Navigation

Tourisme et loisirs

Urbanisation

Infrastructures linéaires

Aérodrome/Port

Extraction de granulats

Gestion du conservatoire

Prélèvements d'eau

⇒ Superposition des usages et des enveloppes de ZH









- Cartographie des enveloppes de ZH
- Création de « fiches d'identités » des ZH identifiées
- Création d'une base de données photographiques pour chaque ZH identifiée
- Cartographie des usages
- Superposition des usages et des enveloppes de ZH





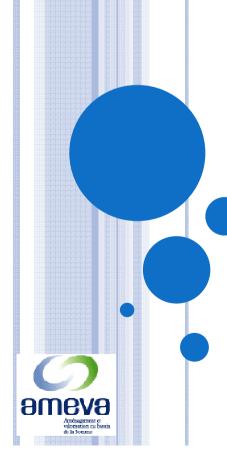




- Président des CLE des SAGE du Bassin
 et Vice-présidents des Commissions « Milieux Naturels Aquatiques »
- Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Conseil Régional de Picardie
- Conseils généraux
- Chambres consulaires (Agriculture, CI)
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie
- Conservatoire Botanique National de Bailleul
- Services de l'Etat (DREAL, DDT, Police de l'Eau, ONEMA)
- Usagers (FDSEA, chasse, pêche, CRPF, propriétaires d'étangs de la Haute Somme, etc.)







Déroulement de l'étude

Sur le territoire du SAGE Haute Somme

✓ Lancement de l'étude sur le territoire du SAGE Haute Somme dans un premier temps

- ⇒ Approbation du SAGE prévue pour 2014
 - Lancement de l'inventaire et la délimitation des ZH mi-2013
 - Recrutement d'un bureau d'études
 - Délai de réalisation : 12 mois
 - 3 ou 4 réunions de COPIL
 - Communication (Plaquette/réunion publique ?) sur l'inventaire auprès des maires des communes concernées et des propriétaires privés







Sur le SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

2014-2015 :

Vallée de la Somme de Corbie à Saint-Valery-sur-Somme (47 km²)

Tranches conditionnelles sur la Selle (17 km²)?

l'Ancre (12 km²)?

Etc.

2015-2016:

Bas-champs et plaine maritime picarde (90 km²)

Cahier des charges spécifique









- ✓ Amélioration de la connaissance
- ✓ Définition de priorités d'actions qui seront inscrites dans les documents des SAGE
- ✓ Définition de secteurs prioritaires qui nécessitent une délimitation plus précise et des propositions de gestion particulières
- ✓ Prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
- ✓ Elaboration de programmes d'actions pour le maintien de l'agriculture en ZH
- ✓ Amélioration de la protection de ces zones au travers de leur valorisation pour la protection de la ressource en eau, la production agricole, les loisirs, le patrimoine paysager et écologique







« Inventaire et délimitation des Zones humides »

DES SAGE DU BASSIN DE LA SOMME

8 FÉVRIER 2013







